

PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS PARTAGES Pour un développement durable du territoire

L'avenir de notre planète est une question qui nous préoccupe tous ; avec la publication du 4^{ème} rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, il est incontestable que notre mode de développement (nos modes de vie, de production, de consommation) a un impact négatif sur le climat, les ressources naturelles et au final les conditions de vie des populations.

Pour trouver des solutions à ces enjeux, et inventer collectivement les nouvelles voies d'un développement qui soit durable et solidaire, la mobilisation de tous et de chacun d'entre nous est nécessaire.

Aussi, en Essonne, nous, citoyens, acteurs économiques, collectivités, associations et institutions décidons de nous engager à définir une stratégie partenariale et citoyenne pour le développement durable et solidaire en Essonne aboutissant à un plan d'actions partagé.

A cet effet, les signataires de ce protocole s'engagent à :

- Reconnaître la nécessité d'une mobilisation collégiale et d'une implication de tous en matière de développement durable et solidaire,
- Inclure les enjeux de développement durable et solidaire dans leur propre fonctionnement,
- Participer aux ateliers de concertation les concernant visant à définir les actions des partenaires dans le cadre des 4 pôles d'enjeux issus des forums,
- Désigner pour les y représenter une personne dotée d'un mandat clair qui puisse être le relais de la réflexion menée dans les ateliers au sein de son organisme et auprès de ses partenaires,
- Accepter d'être pilotes d'actions dans les domaines relevant de leurs compétences, et partenaires de celles nécessitant leur présence,
- Accepter que ces actions fassent l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication réguliers.

Les acteurs du territoire suivant s'engagent à respecter et à faire vivre le présent protocole :

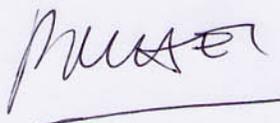
Fait à Corbeil-Essonnes, le 3 avril 2009

Pour l'association Corbeil-Essonnes-Environnement
Le président

Pierre MICHEL

<http://www.corbeil-essonne-information.org> ou www.confluence-91.org

courriel : corbeil-essonne-environnement@wanadoo.fr





Association déclarée N° 0912002381, créée en 1983
13, rue du 14 juillet - Corbeil Essonnes

<http://www.confluence-91.org> et <http://www.corbeil-essonnes-environnement.org>

Courriel : corbeil-essonnes-environnement@wanadoo.fr

Corbeil-Essonnes-Environnement (CEE)

Le 4 avril 2009

A l'intention de Madame Robillard, vice présidente développement durable et solidaire, Conseil Général de l'Essonne

Objet : Protocole d'engagement partagés Agenda 21

Madame,

Lors de notre visite en date du 26 janvier 2009, vous nous avez mentionné la possibilité d'adhérer au protocole d'engagement partagés de l'Agenda 21.

Notre assemblée générale vient d'en délibérer et nous avons le plaisir de vous le retourner signé par notre association.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération.

Pour Corbeil-Essonnes-Environnement ,

Le président,

Pierre MICHEL

p.j. Protocole d'engagement partagés Agenda 21